

Processus de conception et patrimoine: enjeux pour l'innovation architecturale

Auteur : Dessart, Marine

Promoteur(s) : Elsen, Catherine

Faculté : Faculté des Sciences appliquées

Diplôme : Master en ingénieur civil architecte, à finalité spécialisée en ingénierie architecturale et urbaine

Année académique : 2016-2017

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/2538>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

CONCEPTION ET PATRIMOINE :

Impact de l'édifice existant sur les phases amont du processus

Promotrice : Catherine Elsen

Co-promoteur : Pierre paquet

L'objet de ce travail est d'évaluer l'impact de la présence d'un édifice patrimonial sur le processus de conception. En effet, le patrimoine et le processus de conception constituent deux pôles de recherche jusqu'à présent indépendants. En mettant de côté le résultat de l'intervention architecturale, ce travail analyse la démarche de l'architecte dans le cas particulier du projet d'architecture en secteur patrimonial.

Nous avons pointé trois sujets de recherche permettant d'appréhender le processus de conception. Le premier sujet privilégie une approche du processus de conception dans sa globalité afin d'observer les similitudes et différences de la pratique du projet d'architecture en conception patrimoniale ou en conception neuve. Ensuite, la recherche se concentre sur les phases amont de la conception. Ainsi, le second sujet repose sur l'usage des données contextuelles lors de la recherche de solutions pour le problème de conception, à savoir ici le projet d'architecture en secteur patrimonial. Enfin, interprétant les textes internationaux comprenant les chartes et les conventions comme des données normatives, le troisième sujet s'intéresse à l'interprétation de ces textes et leur appropriation dans la démarche de conception des architectes.

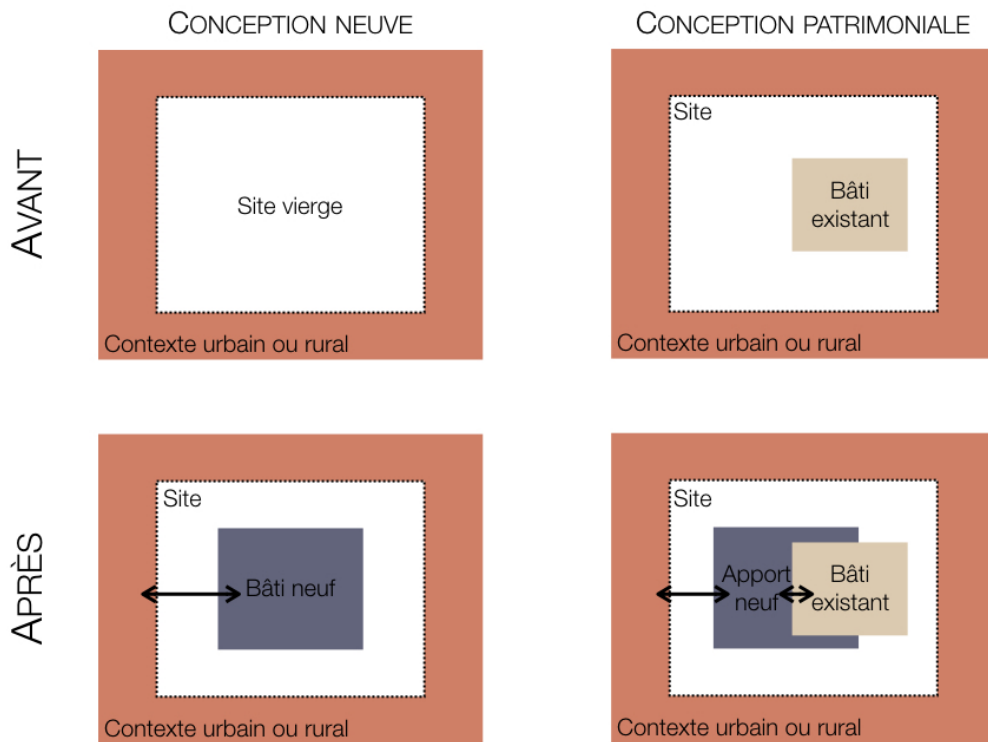
Afin d'étudier ces différentes thématiques, la méthodologie principale est la passation d'entretiens. Cinq rencontres ont été réalisées avec des architectes habitués de ce type d'intervention. Lors des interviews, les architectes exposent au minimum un projet réalisé en secteur patrimonial et intégrant une expression contemporaine, et le présentent sur base de pièces graphiques. Ces pièces permettent la mise en place d'une méthodologie secondaire, réalisée à posteriori : l'analyse de documents graphiques. Les données obtenues par cet intermédiaire viennent en soutien ou en complémentarité des informations recueillies lors des entretiens.

Finalement, les résultats que nous obtenons mettent en évidence un processus de conception similaire autant en conception patrimoniale qu'en conception neuve. L'édifice existant nécessite quelques initiatives supplémentaires: l'analyse de ce bâtiment ainsi qu'une conception technique dédiée à sa restauration. Au sujet de la phase amont, le bâtiment préexistant sur le site génère des données contextuelles complémentaires qui sont utilisées par les architectes comme des ressources. Ces données soutiennent et constituent une base pour les idées principales de la composition architecturale, sans être considérées comme des contraintes (dans le sens péjoratif du terme). En revanche, les données normatives constituées des chartes et des conventions sont utilisées de manière plus nuancée. La majorité des principes les plus anciens de ces textes, et en particulier ceux issus de la Charte de Venise, semblent pour la plupart bien intégrés à la pratique des architectes alors que les autres concepts plus récents nécessitent encore une adaptation de la démarche de l'architecte.

ILLUSTRATIONS



QUELQUES PROJETS ETUDIÉS LORS DE CE TRAVAIL



COMPARAISON ENTRE CONCEPTION NEUVE ET CONCEPTION PATRIMONIALE